



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Arrondissement de Sedan - Canton de Sedan-Nord

COMMUNE de FLOING

08200

Tél. 03 24 29 17 42 - Fax. 03 24 29 20 77

e-mail : mairie.floing@gmail.com

Floing - Infos Flash n°16

Floing, le 17 novembre 2021

VIE DE LA COMMUNE

Cérémonie du 11 novembre

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre a eu lieu dans la commune.



Commerce

Le Tassigny 08 a rouvert en septembre avec un nouveau gérant. Pizza, burger, kebab, tacos, frites y sont vendus à emporter ou à consommer sur place.

Le Tassigny 08

6 Grande Rue

Tél : 03 24 26 37 97

Repas des aînés

Le repas des anciens aura bien lieu cette année. Il est prévu le dimanche 28 novembre 2021 à la Chambre de Commerce de Sedan.

Prochaine Permanence Mutuelle pour tous

Vendredi 10 décembre 2021 en mairie.

Informations au 03 24 29 17 42

Marché du mardi après-midi

Du nouveau sur le marché du mardi près de la mairie : une pâtisserie sera présente à partir du mardi 23 novembre 2021.

Les Floingeois ont du talent

Jolie décoration d'Halloween vue dans un jardin



SECURITÉ

Contrôle des éclairages

Le contrôle de phares réalisé sur la place de la Mairie par la Police Municipale de Floing en collaboration avec la Prévention Routière de Charleville a de nouveau rencontré un vif succès avec une cinquantaine de véhicules contrôlés ainsi que 2 vélos. Un diagnostic complet de chaque véhicule a pu être effectué (niveau du lave-glace et pression des pneus) sous un beau soleil.



GUIDE SECURITE :

Conseils et attitude à adopter

En cette période de fin d'année, nous vous rappelons quelques gestes à adopter pour limiter les risques de cambriolage.

Si vous êtes témoin ou victime d'un cambriolage, contactez aussitôt le 17 ou le 112,

votre appel peut être déterminant pour appréhender le ou les auteurs !

Protégez votre domicile :

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
 - Faites attention à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

En cas d'absence prolongée :

- Ne communiquez pas vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
 - Signalez votre absence au commissariat de police ou à la police municipale dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.
 - Signalez au commissariat ou à la police municipale tout fait suspect que ce soit en journée ou la nuit.

Attention !

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
 - Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquête.
 - Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité).
 - Faites opposition auprès de votre banque en cas de vol de données bancaires, déclarez le cambriolage à votre assureur.
- La police est à votre service.

**Commissariat 03 24 27 86 00 / Police
Municipale 06 89 99 65 95**

CULTUREL

Bibliothèque

La bibliothèque a été transférée dans les locaux de l'école de Gaulier. Elle offre un grand choix de livres à emprunter. Le montant de l'abonnement annuel est de 3,00 € pour les plus de 16 ans, et gratuit pour les enfants. La durée de l'emprunt est de 5 semaines pour 5 livres.

N'hésitez à venir voir cette nouvelle bibliothèque lumineuse et spacieuse !

Les horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 15h00 à 17h30
- Mardi de 15h00 à 17h00
- Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 15h00 à 17h30.
- Vendredi fermée



Marché de St Nicolas

Le traditionnel marché de St Nicolas aura lieu au COSEC le **dimanche 05 décembre 2021** de 10h00 à 18h00 avec de nombreux stands de vente d'articles de Noël, créations au crochet et tricot, articles de décoration en bois, petite restauration,...

Diverses animations seront également proposées tout au long de la journée : les enfants pourront se faire photographier avec les **mascottes sosies Disney de Xavier PIERRE**, un concert de Noël de la **Flongeoise** aura lieu sans oublier la venue de **St Nicolas**.

Programme de la journée :

12h30 : les mascottes sosies Disney de Mickey, Minnie et Donald

13h30 : concert de Noël de la Flongeoise

15h00 : les mascottes sosies Disney de Olaf, Elsa et Daisy

16h00 : venue de St Nicolas

17h00 : les mascottes sosies Disney de Mickey, Minnie et Donald

Pass sanitaire et masque obligatoires

Atelier culinaire : atelier chocolat pour les petits et les grands

Le **mercredi 08 décembre 2021**, Caroline HANNIER vous propose de participer à des ateliers culinaires autour du chocolat. Ces ateliers, gratuits, seront dirigés par Cédric LESIEUR, traiteur de « Aux plaisirs gourmands » à Singly.

Après un petit historique sur le chocolat, une dégustation de plusieurs types de chocolat vous sera proposée pour terminer par la fabrication de bonbons en chocolat. Durée environ 2h00.

Ateliers de :

- de 10h00 à 12h00 : pour les enfants de 6 à 9 ans
- de 13h30 à 15h30 : pour les 10 à 14 ans
- de 16h00 à 18h00 : pour les + de 15 ans et adultes

Chaque participant repartira avec sa production (craquants d'Elan au chocolat, palets aux fruits secs, truffes au chocolat noir 64%).

Inscriptions obligatoires en mairie. Places limitées.

Pass sanitaire et masque obligatoires

Animations de Noël

Cette année, un petit marché de Noël aura lieu dans et autour de l'ancienne bibliothèque derrière la mairie les **vendredi 10, samedi 11, dimanche 12, vendredi 17** et **samedi 18 décembre de 17h à 19h30.**

AU PROGRAMME :

vendredi 10 décembre : vente de pop corn, de barbe à papa, de gaufres, de crêpes, de boissons chaudes, de marrons chauds, d'accessoires en tissu, de sacs, présence de **Tanou des loulous** qui maquillera gratuitement les enfants et fabriquera des animaux en ballons, heure du conte à 18h

samedi 11 décembre : vente de tartes flambées, de pop corn, de barbe à papa, de gaufres, de crêpes, de boissons chaudes, de marrons chauds, d'accessoires en tissu, de sacs, présence de **Tanou des loulous** qui maquillera gratuitement les enfants et fabriquera des animaux en ballons, heure du conte à 18h

dimanche 12 décembre : vente de pop corn, de barbe à papa, de gaufres, de crêpes, de boissons chaudes, de marrons chauds, d'accessoires en tissu, de sacs, de bijoux et accessoires en résine, présence de **Tanou des loulous** qui maquillera gratuitement les enfants et fabriquera des animaux en ballons

vendredi 17 décembre : vente de tartes flambées, de vin chaud, de pop corn, de barbe à papa, d'accessoires en tissu, de sacs, d'articles de décoration en bois, présence de **l'Institut Maud Badureau** qui réalisera gratuitement des tatouages pailletés pour les mamans et leurs enfants, heure du conte à 18h, résultats du concours de Noël "Réalise une couronne de Noël" (voir règlement plus bas) à 19h

samedi 18 décembre : vente de pop corn, de barbe à papa, de vin chaud, d'accessoires en tissu, de sacs, d'articles de décoration en bois, présence de **l'Institut Maud Badureau** qui réalisera gratuitement des tatouages pailletés pour les mamans et leurs enfants, venue du Père Noël à 17h30, tirage au sort des lettres au Père Noël (voir règlement plus bas) à 18h30

Pass sanitaire et masque obligatoires pour les activités en intérieur

CONCOURS DE NOËL THEME 2021 : COURONNE DE NOËL

Le thème du concours est la couronne de Noël.
Ce concours est ouvert aux enfants de Floing ou scolarisés dans la commune à partir de 4 ans ainsi qu'aux adultes habitant à Floing.

Pour participer

Rapportez en mairie cette feuille de participation complétée avec votre réalisation pour le mercredi 8 décembre dernier délai.

Toutes les techniques sont permises.

A vous de faire preuve d'imagination !

Résultats du concours le vendredi 17 décembre à 19h lors du petit marché de Noël derrière la mairie.
Les lots seront à retirer à la mairie à partir du lundi 20 décembre.

Le règlement

- Aucun support ne sera fourni
- Une seule réalisation par personne
- Taille mini 15 cm, taille maxi 35 cm
- Toutes les réalisations seront récompensées et l'œuvre la plus originale de chaque catégorie recevra une carte cadeau de 25 €.
- 5 catégories : 4/6 ans, 7/9 ans, 10/12 ans, 13/16 ans, adultes
- Toutes les réalisations seront exposées lors du marché de Noël les vendredi 10, samedi 11, dimanche 12, vendredi 17 et samedi 18 décembre dans l'ancienne bibliothèque de Floing.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de casse partielle ou totale ou de perte des réalisations déposées.

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

TELEPHONE :

Je m'inscris au concours de Noël dans la catégorie

Je certifie avoir lu et approuvé le règlement.

A Floing, le

Signature

Concours de la lettre au Père Noël

Jeu de Noël proposé par Caroline HANNIER « Ecris ta lettre au Père Noël »
ouvert aux enfants de Floing et des alentours.

A GAGNER PAR TIRAGE AU SORT :

des cartes cadeaux et des bonbons ou des chocolats offerts par la commune de Floing

POUR PARTICIPER :

- Sur une feuille A4, écris en haut à gauche (ou demande à tes parents de t'aider) ton prénom, ton nom, ton âge, ton adresse et le numéro de téléphone de tes parents.
- En dessous, écris ta lettre au Père Noël.
- Au dos de la feuille, fais un joli dessin où doit figurer le Père Noël.
- Plie la feuille en 4.
- Dépose-la dans la boîte aux lettres du Père Noël qui sera installée le dimanche 05 décembre au COSEC de Floing de 10h00 à 18h00 lors du marché de St Nicolas ainsi que pendant le petit marché de Noël les vendredi 10, samedi 11, dimanche 12, vendredi 17, samedi 18 décembre de 17h00 à 19h30 (attention samedi 18 décembre dépôt jusqu'à 18h00) qui aura lieu dans et autour de l'ancienne bibliothèque derrière la mairie.

Attention ! Aucune lettre ne sera acceptée en dehors de ces dates ! Les lettres déposées dans la boîte aux lettres de la mairie ne seront pas acceptées pour participer au tirage au sort !

Le Père Noël en personne tirera au sort les gagnants le samedi 18 décembre à 18h30.

Si ta lettre est tirée au sort et que tu es présent, tu repartiras avec ton lot.

Sinon, il faudra venir le chercher à la Mairie à partir du lundi 20 décembre à partir de 15h00 (Les gagnants seront prévenus par téléphone).

TRAVAUX

La RD5 à la sortie de Floing (vers Sedan) s'offre un lifting

Les 500 derniers mètres de la RD5, à la sortie de Floing, ont été rénovés. L'écluse a été remplacée par un ralentisseur de type plateau long de 10 mètres.

Le département a pris en charge le coût de la réfection de la chaussée, le ralentisseur restant à la charge de la commune.

La réfection de la traversée de Floing va se poursuivre en 2 tranches. Ces travaux, en attente de budgétisation, seront effectués dans les deux années à venir.

Bornes "canisacs"

Des bornes "canisacs" (distributeurs de sacs à crottes) ont été installées à plusieurs endroits de la commune. Les sacs gratuits sont en libre-service.



ECOLE

Tests salivaires à l'école

Les enfants dont les parents avaient donné l'autorisation ont passé un test salivaire le mardi 9 novembre à l'école.

Vie de l'école

ECOLE FLOING GAULIER

10 OCTOBRE 2021

Actualités de l'école

Mois de septembre et octobre



Spectacle de Sonia et Alfred

Dans le cadre du festival des marionnettes, plusieurs classes de l'école se sont inscrites pour participer à différents spectacles délocalisés.

Deux d'entre elles sont allées voir « Sonia et Alfred » à Donchery, un spectacle varié (théâtre d'ombres, danse...) qui a plu aux petits et aux grands.

Brocante

Mise en place d'un parking au profit de l'école.

A l'initiative de la famille Maljean, une pâture a été ouverte et transformée en parking à l'occasion de la brocante de Floing.

Le principe était simple, les visiteurs se garaient et faisaient un don, à leur convenance, sachant que ce serait remis à l'école primaire de Floing.



Les gens ont été généreux et inventifs... Nous avons reçu des dons d'argent de montants très variés, mais aussi, nous avons eu une carte de visite, des pièces étrangères, une pièce de 10 francs, des bonbons et des viennoiseries.

L'idée a été très appréciée par les usagers et les retours ont été positifs. C'est au final un don de 375€ qui a été remis à la coopérative scolaire de l'école. Merci à tous.



Labellisation EoD

Le label E3D, niveau 1 vient d'être attribué à notre école...

Cela signifie que l'engagement des personnels de notre établissement dans la démarche de développement durable est remarquable et c'est un signe de reconnaissance et de qualité pour le travail accompli dans ce domaine au quotidien.



COIN DES ASSOCIATIONS

Présentation d'une association

Amicale des Sapeurs Pompiers

Activités : brocante Rue du Rossignol, soirées costumées (Mardi Gras), repas de la Saint-Sylvestre

Président : Florian LANDAIS

Secrétaire : Patrick DUVAL

Trésorier : Bruno LANDAIS

Tél. : 07 82 22 59 72

Email : flolandais@live.fr

Nombre d'adhérents : 16 dont 10 de Floing

ELECTIONS

ÉLECTIONS ET LISTES ÉLECTORALES

2022 année d'élections

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire jusqu'au 4 mars 2022. Nous vous conseillons d'entamer les démarches sans attendre.

Election présidentielle :

avril 2022 (1^{er} tour : 10 avril 2022 - 2^{ème} tour 24 avril 2022)

Législatives :

juin 2022 (1^{er} tour : 12 juin 2022 - 2^{ème} tour : 19 juin 2022).

☞ Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription peut se faire en ligne sur service-public.fr, sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.

Elle peut se faire en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription, ou par courrier adressé à la mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Les personnes ayant changé d'adresse sur la commune doivent le signaler en mairie pour mettre à jour le Répertoire Unique Électoral et pour que la propagande électorale leur soit envoyée à la bonne adresse.

☞ **IMPORTANT :** Les personnes de plus de 26 ans ayant quitté le domicile de leurs parents, doivent désormais être inscrites sur leur commune de résidence.

☞ Pour les jeunes inscrits d'office, il faut qu'ils aient 18 ans au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour. Ainsi, les jeunes qui atteignent la majorité au plus tard la veille du second tour du scrutin pourront voter à ce second tour uniquement.